

Votre voyage au Sri Lanka

DemandeVisa.fr



Visa Sri Lanka

Informations importantes sur le visa pour le Sri Lanka

Tous les voyageurs qui se rendent au Sri Lanka ont l'obligation de faire une demande de visa (ETA). Vous trouverez ci-dessous les informations relatives au visa d'affaires, au visa touristique et au visa de transit.

Obligatoire	Oui
Convient pour	Tourisme, voyages d'affaires, transit
Durée de validité	30 jours, prolongation possible (48 heures pour un transit)
Délai de délivrance	72 heures
Délai de délivrance en urgence	23 minutes en moyenne
Prix	14,95 € par personne (voyage d'affaires : 24,95 €)
Modes de paiement	Carte Bancaire, carte de crédit, Bancontact ou PayPal

Le visa pour le Sri Lanka peut facilement être demandé en ligne en utilisant le formulaire de demande électronique. Accédez au formulaire en cliquant sur le bouton ci-dessous ou en vous rendant sur <https://demandevisa.fr/sri-lanka>.

[Demander dès maintenant >](#)

De document a été conçu par DemandeVisa.fr et a été actualisé le 01-04-2020. Vous trouverez plus de renseignements ainsi que les conditions du visa pour le Sri Lanka dans les pages ci-dessous.

Qui peut l'utiliser

Le visa à demander en ligne, également appelé ETA ou e-visa Sri Lanka, convient aux touristes et aux voyageurs d'affaires. Pour pouvoir obtenir ce visa, il faut répondre à certaines conditions. De plus, la durée maximale de validité ne doit pas être dépassée. Lisez dans le présent document de quelles conditions et de quels délais vous devez tenir compte. Apprenez-en également plus sur la procédure de demande de visa pour le Sri Lanka.

Les conditions

Vous pouvez faire une demande de visa Sri Lanka et l'utiliser après son octroi que si vous répondez aux conditions suivantes :

- votre passeport est valide encore au moins six mois à votre arrivée au Sri Lanka ;
- vous avez imprimé votre visa et vous l'avez emporté au Sri Lanka ;
- vous pouvez présenter votre billet de vol retour ou de transit à votre arrivée ;
- vous pouvez démontrer que vous disposez de suffisamment de moyens pour financer votre séjour ;
- vous ne comptez pas intégrer une organisation établie au Sri Lanka ;
- vous ne prévoyez pas d'effectuer un travail rémunéré ou du bénévolat au Sri Lanka ;
- vous n'avez pas l'intention de participer à des réunions politiques ou journalistiques.

Attention : comme mentionné ci-dessus, il est nécessaire d'avoir un billet d'avion de retour ou de transit dès votre arrivée au Sri Lanka. Toutefois, il n'est pas obligatoire d'avoir déjà réservé un billet d'avion aller ou retour au moment de soumettre votre demande de visa. Vous êtes donc libre de demander votre visa avant de réserver vos billets d'avion.

La validité

En principe, le visa Sri Lanka est valable pendant 30 jours. Vous souhaitez rester plus de 30 jours au Sri Lanka ? Dans ce cas, demandez une prolongation auprès du Centre des services de l'immigration à Colombo après votre arrivée. Une fois la prolongation accordée, vous pouvez séjourner 60 jours supplémentaires au Sri Lanka (90 jours au total).

La validité du passeport

Attention : chaque visa Sri Lanka est lié à un passeport spécifique. Si vous obtenez un nouveau passeport après l'obtention de votre visa, ce visa ne sera pas lié à ce nouveau passeport. Dans ce cas, il vous faut demander (et payer) un nouveau visa pour pouvoir vous rendre au Sri Lanka.

Comment déposer une demande

Il est facile de déposer une demande de visa Sri Lanka. Pour ce faire, vous vous rendez sur le site web DemandeVisa.fr et vous choisissez « Sri Lanka ». Vous remplissez ensuite la date prévue d'arrivée et votre adresse e-mail et vous cliquez sur « Demander dès maintenant ». Le formulaire de demande apparaît alors sur votre écran. Vous le remplissez et vous cliquez sur « Demander le visa ». Après avoir vérifié de nouveau toutes les données remplies, vous effectuez le paiement. En général, le visa Sri Lanka est attribué en moins de 72 heures. Vous recevrez une confirmation par e-mail contenant un lien qui vous permettra de télécharger le visa. Imprimez le visa et emportez-le avec vous au Sri Lanka.

Demandes en urgence

Vous partez au Sri Lanka dans moins de 72 heures et vous n'avez pas encore demandé de visa ? Dans ce cas, déposez une demande en urgence dès maintenant. Les demandes de visa Sri Lanka en urgence sont généralement accordées en moins de 23 minutes. Un supplément de 17,50 € par voyageur est alors facturé. Veuillez noter qu'aucune garantie ne peut être donnée quant aux délais de traitement de la demande. Le service de l'Immigration du Sri Lanka se réserve le droit de sélectionner des demandes de visa de façon aléatoire pour un contrôle plus approfondi, ce qui peut entraîner un retard.